



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

Le Centre Hospitalier de VICHY

RECRUTE

PSYCHOLOGUE EN PERINATALITE (H/F)

AFFECTATION :
POLE FEMME-ENFANT

SERVICE : MATERNITE

1 POSTE EN CDD

Renseignements à prendre auprès de :

Madame Angélique MORAIS

Faisant Fonction Cadre Supérieure de Santé Pole Femme Enfant

☎ : 04 70 97 29 04

✉ : Angelique.Morais@ch-vichy.fr

Candidatures à :

Centre Hospitalier de Vichy

Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales

BP. 2757

03207 VICHY CEDEX

Mail : francoise.peronneau@ch-vichy.fr

Documents à transmettre :

L'envoi d'un CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Copie carte d'identité

Référence informatique n° : GYNECO_PSYC_001

<https://www.ch-vichy.fr/>

FICHE DE POSTE

Psychologue en périnatalité



Année 2023

CENTRE HOSPITALIER JACQUES LACARIN
Service Formation - GPMC

FICHE DE POSTE

Référence informatique n° : GYNECO_PSYC_001

Intitulé : **Psychologue en périnatalité**

Métier : **Psychologue**

Affectation :

Pôle : **Femme-Enfant**

Service : **Maternité**

Diplôme ou niveau requis

Diplôme d'état de psychologue clinicien

Connaissances en périnatalité

Catégorie A de la fonction publique

Positionnement dans l'organigramme

Autorités hiérarchiques :

N+1 : Directrice des Ressources Humaines

N+2 : Directeur d'établissement

Liaisons fonctionnelles :

Médecin responsable de l'UF

Cadre de santé de l'UF

Médecin chef de Pôle

Cadre supérieur de santé du Pôle

Directeur des Soins du Centre Hospitalier

Présentation des services de gynécologie-obstétrique et de pédopsychiatrie

1°) Service de gynécologie-obstétrique

Maternité :

Maternité de niveau II appartenant au Réseau de Santé Périnatal d'Auvergne

Il regroupe 5 unités :

- Consultations gynécologiques et obstétricales

- Gynécologie médicale et chirurgicale

- Bloc obstétrical (3 salles d'accouchements, 2 salles de pré-travail, 1 salle nature, 2 salles d'admission et un bloc opératoire et SSPI)

- Suites de naissances mère-enfant (19 lits)

- Planning familial.

Localisation :

Le service de Gynécologie-Obstétrique se trouve dans le bâtiment hospitalier 2C au sein du Pôle Femme-Enfant

Il est réparti sur deux niveaux :

1°) Au Rez-de-chaussée se trouve le secteur Hospitalisation -> 19 chambres individuelles

2°) Au 1^{er} étage se trouvent les consultations de Gynécologie-Obstétrique et les salles de naissance.

- Les consultations :

- Un secrétariat médical
- Une salle d'attente
- Le bureau du psychologue de périnatalité
- **10** salles de consultation avec bureau contigu (médecins et sage-femme)
- 1 salle de préparation à la naissance
- 2 salles d'échographie
- 1 kitchenette

- Les salles de naissance :

- 3 salles de naissance
- 3 salles de pré-travail dont une dite « nature »
- 2 salles d'admission
- 1 bloc opératoire pour les césariennes en urgence
- 1 salle post interventionnelle
- 2 salles de prise en charge néonatale
- 1 banque centrale (faisant office de bureau sages-femmes)
- Des annexes (lingerie, local de décontamination, local réservé au ménage, pharmacie, office)

Constitution de l'équipe pluridisciplinaire

7 ETP Gynécologues Obstétriciens

1 ETP Coordinatrice sage-femme

22.8 ETP Sages-Femmes

19.7 ETP ASAP

0.5 ETP assistante sociale

1 ETP Psychologue

2°) Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Missions du service

Assurer la prise en charge des enfants, des adolescents, de la cellule familiale par le biais de :

- Consultations sur plusieurs sites (périnatalité, pédiatrie, CAMPS, CMP, CAPADO)
- Hospitalisation temps partiel (hospitalisation de jour, CATTP)
- Hospitalisation temps plein (séjours thérapeutiques, AFT)

Travailler en liens et en réseau avec :

- les unités fonctionnelles de pédopsychiatrie et du CAMSP
- l'équipe pluridisciplinaire (socio éducative et de soins) du service de pédopsychiatrie et du CAMSP
- les professionnels des autres services de soins et particulièrement de psychiatrie générale, des urgences, de maternité et pédiatrie
- les professionnels des organismes médicaux, psycho-sociaux, les centres de prévention et tous les réseaux autour des enfants
- les organismes médicaux, psychosociaux et les centres de prévention (Conseil général, PMI)
- les équipes pédagogiques locales, régionales des différentes formations médicales et soignantes
- les psychologues de ville et les différents cabinets médicaux

Types de prise en charge

- Consultations
- Thérapies individuelles
- Thérapies familiales
- Groupes soignants
- Thérapies institutionnelles
- Soins culturels et médiations
- Séjours thérapeutiques
- Soins dans la communauté avec appui de la société civile : travail avec le milieu scolaire.

Nombre de places : 10 places en HDJ, 4 places en AFT.

Localisation

Le service de pédopsychiatrie (Centre médico-psychologique et Hôpital de jour) est situé 8 bis Impasse du Château d'eau à Vichy et la maison des adolescents au 32 cours Tracy à Cusset; Les antennes CMP sont situées à Lapalisse, Varennes sur Allier, Gannat et Le Mayet de Montagne. Le CAMSP est situé rue Jean-Jaurès à Vichy

Constitution de l'équipe pluridisciplinaire du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

3 ETP médecins pédopsychiatres
5.7 ETP psychologues
1 ETP cadre de santé
1.7 ETP orthophonistes
5 ETP infirmiers,
6 ETP éducateurs
1.3 ETP assistantes sociales
2 ETP psychomotriciennes
2 ETP secrétaires
3 ETP ASHQ

Conditions d'exercices et particularités du poste en périnatalité

Horaires de travail : horaires de journée du lundi au vendredi

Disponibilité et capacité d'ajuster ses horaires aux besoins du service et des familles

Travail en équipe pluridisciplinaire (sages-femmes, aides-soignantes, auxiliaires de puériculture, gynécologues, coordinatrice SF, cadres de santé, infirmières puéricultrices, pédiatres, assistantes sociales, ...)

Travail sur plusieurs lieux (dans le service, consultations ambulatoires, en gynécologie, en néonatalogie)

Travail avec partenaires extérieurs PMI, sages femmes libérales, médecins traitants, CAMSP, Psychiatrie adulte, Conseil Départemental et autres services.

Particularités de la fonction

- Connaissances des processus psychiques en jeu dans la clinique périnatale
- Connaissances des processus psychiques en jeu dans le deuil périnatal
- Clinique de la non demande
- Prise en compte d'une temporalité particulière liée aux soins somatiques
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Capacité à travailler en réseau

Technologies utilisées

Logiciel du dossier informatisé (ICOS, ORBIS)

Saisir des données d'activités sur les supports informatisés (HEXAGONE...)

Missions principales

(cf. article 2 du décret n°91-129 du 31 janvier 1991 portant statut particulier des psychologues de la fonction publique hospitalière)

« Les psychologues des établissements mentionnés à l'article 1er exercent les fonctions, conçoivent les méthodes et mettent en œuvre les moyens et techniques correspondant à la qualification issue de la formation qu'ils ont reçue.

A ce titre, ils étudient et traitent, au travers d'une démarche professionnelle propre, les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité.

Ils contribuent à la détermination, à l'indication et à la réalisation d'actions préventives et curatives assurées par les établissements et collaborent à leurs projets thérapeutiques ou éducatifs tant sur le plan individuel qu'institutionnel.

Ils entreprennent, suscitent ou participent à tous travaux, recherches ou formations que nécessitent l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de leur action. En outre, ils peuvent collaborer à des actions de formation organisées, notamment, par les établissements mentionnés à l'article 1er ou par les écoles relevant de ces établissements.»

- **Assurer l'accompagnement psychique en périnatalité**

(cf. circulaire sur la promotion de la collaboration médico-psychologique en périnatalité de 2005 par Françoise Molénat)

- Aider les intervenants de première ligne à mieux prendre en compte les besoins psychiques des patientes
 - Soutenir les prises en charge effectuées par les professionnels de la naissance
 - Accompagnement psychologique pour les situations à haut risque médical
 - Travailler l'articulation périnatalité-psychiatrie
 - Dans le but de la prévention des maltraitances et de psychopathologie infantile, favoriser un environnement professionnel soutenant pour les familles vulnérables
-
- Entretiens et/ou accompagnements psychologiques auprès des patientes
 - en pré et postnatal,
 - pour les interruptions volontaires de grossesse,
 - les grossesses adolescentes,
 - les dénis de grossesse,
 - les morts fœtales in utéro (MFIU)
 - les interruptions médicales de grossesse (IMG),
 - les menaces d'accouchement prématuré (MAP)
 - les patientes hospitalisées pour vomissements incoercibles et gravidiques
 - etc....

- **Assurer des activités de communication**

- Assurer le travail de liaison aux côtés des équipes pluridisciplinaires et des partenaires de réseau
- Participer aux réunions de synthèse du service et à l'extérieur, aux temps de régulation, aux réunions institutionnelles.
- Assurer la communication entre les services, les unités et l'environnement
- Relayer l'information nécessaire au bon fonctionnement du service
- Participer aux différentes réunions institutionnelles (du service, des unités, du pôle, du centre hospitalier).
- Garantir un suivi trimestriel de l'activité : tableau de bord des suivis pré et post natal, caractéristiques (exigence ARS)

- **Assurer une fonction de Formation / Information / Recherche**

(cf. circulaire DGOS/RHSS n°2012-181 du 30 avril 2012 relative aux conditions d'exercice des psychologues dans la FPH)

Cette fonction peut prendre différentes formes :

- Travail d'évaluation prenant en compte la propre dimension personnelle du psychologue, effectué par toute méthode scientifique
- Actualisation des connaissances concernant l'évolution des méthodes et l'information scientifique
- Participation, impulsion, réalisation et communication de travaux de recherche
- Participation aux actions d'information et de prévention
- Accueil d'étudiants en psychologie

Missions spécifiques ou ponctuelles

- Dispenser des enseignements
- Aide à la réalisation de travaux de recherche d'étudiants.

Activités complémentaires et/ou transversales

- Participer à des groupes de travail
- Etre référent psychologue